

LE CONDITIONNEL PRÉSENT

CONJ

L'emploi du conditionnel présent

- Comme l'indicatif et l'impératif, le conditionnel est un **mode**.
- On l'utilise pour exprimer une action qui aura lieu à condition qu'une autre action ait pu avoir eu lieu avant.

*Ex : Si j'habitais à la montagne, je **skierais** tous les jours.*

ATTENTION de ne pas confondre **conditionnel présent** et *futur de l'indicatif*.

Si je partais, **j'emmènerais** mon chat. Si nous partions, nous **emmènerions**...
imparfait → conditionnel présent imparfait → conditionnel présent

Si je pars, **j'emmènerai** mon chat. Si nous partons, nous **emmènerons**...
présent → futur de l'indicatif présent → futur de l'indicatif

Le conditionnel présent est employé lorsque la condition est à l'imparfait.
Quand la condition est au présent on utilise le futur.

Conjugaison des verbes au conditionnel présent

Au présent du conditionnel les verbes ont le même radical qu'au futur et les terminaisons sont les mêmes que celles de l'imparfait :

ais - ais - ait - ions - iez - aient

Groupe 1	Groupe 2	Auxiliaires	
<i>chanter</i>	<i>finir</i>	<i>être</i>	<i>avoir</i>
je chanterais	je finirais	je serais	j'aurais
tu chanterais	tu finirais	tu serais	tu aurais
il chanterait	il finirait	il serait	il aurait
nous chanterions	nous finirions	nous serions	nous aurions
vous chanteriez	vous finiriez	vous seriez	vous auriez
ils chanteraient	ils finiraient	ils seraient	ils auraient